

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE,
Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 26 FEVRIER 2026 à 14 Heures

Au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter, à PARIS 17^{ème}, salle desdites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un immeuble sis **à PARIS 18^{ème}**
6 rue Jean Cottin

Cadastré section CZ numéro 20, lieudit « 6 rue Jean Cottin » pour une contenance de 00 ha 02 a 37 ca.
Lot numéro 16 : Dans le bâtiment C, au troisième étage, à droite, un logement comprenant deux pièces
et cuisine, water-closet commun avec le lot numéro 17.

Observation étant faite ici que par suite des travaux effectués par un précédent propriétaire et selon
procès-verbal de description dressé le 21 juillet 2025 par l'Etude DE LEGE LATA – CDJA,
Commissaire de Justice associé à PARIS 8^{ème}, la désignation actuelle est la suivante :

UN LOGEMENT comprenant un séjour avec coin-cuisine, une chambre avec placard,
une salle d'eau avec water-closet. Water-closet commun sur le palier avec le lot numéro 17.

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **24,02 m²**. Et les 58/1.000^{èmes} des P.C.G.

Et les 58/552^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment C.

Lot numéro 30 : Dans le bâtiment C, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 11.

Et les 2/1.000^{èmes} des P.C.G. Et les 2/552^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment C. Les lieux sont loués.

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligence du Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble immobilier 6 rue Jean Cottin, 75018 PARIS**, représenté
par son syndic en exercice, la SAS CANOPEE GESTION, S.A.S. au capital de 40.000 euros, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 842 828 667, dont le siège social
est 23 rue Louis Le Grand, 75002 PARIS. Ayant pour Avocat Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 10.000 Euros (Dix mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 07 janvier 2026. Signé : Maître Vanessa GRYNWAJC.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la
Référence Greffe 25/00254

- à **Maître Vanessa GRYNWAJC**, membre de l'AARPI DGS - GRYNWAJC - STIBBE, Avocat au Barreau
de PARIS, demeurant 40 rue de Monceau à PARIS 8^{ème}, Tél. : **01 45 63 55 55**, **www.dgs-avocats.com**
E-mail : **v.grynwajc@dgs-avocats.com**

Sur **vench.fr** (documents anonymisés).

Sur les lieux pour visiter le MARDI 17 FÉVRIER 2026 de 14 Heures à 15 Heures.
